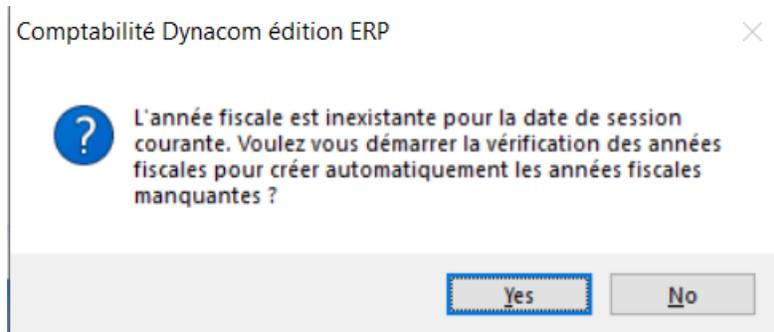


Procédure quoi faire avec le message : l'année fiscale est inexistante

Lors de l'ouverture d'une compagnie dont la date de session se situe dans aucune année fiscale ouverte Dynacom affiche ce message :



Si vous répondez **oui** Dynacom créera la nouvelle année fiscale selon les données de l'année précédente.

Si vous avez répondu **non** et vous ne voyez plus ce message à l'ouverture, vous aller devoir ouvrir une année fiscale manuellement. Pour ceci se référer à la procédure *Comment ouvrir une année fiscale*.

DYNACOM TECHNOLOGIES INC.

1270 Boul. Dagenais Ouest, Laval (Québec) Canada H7L 5E3

Téléphone 450 963 2400 | Sans frais 1 855 488 3962

www.dynacom.com